



## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

### BALISAGE DE LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE Les plaisanciers peuvent profiter de la rivière en toute sécurité jusqu'à La Tuque !

---

**Trois-Rives, le 21 juillet 2016** - Initié par *Tourisme Haute-Mauricie*, un événement exclusif aux médias, c'est tenu aujourd'hui à Trois-Rives pour lancer la saison estivale 2016 de nautisme sur la rivière Saint-Maurice et de souligner l'aspect sécuritaire de ce magnifique cours d'eau.

Les partenaires qui ont travaillé au projet : *Tourisme Mauricie*, *BC2 + Groupe Synergis* et *Nautique Saint-Maurice*, ont profité de ce moment pour rappeler le processus initié en 2009. Achevé à la saison estivale 2013, cette opération visait à rendre la majestueuse rivière Saint-Maurice navigable en bateau sur toute sa longueur, de Saint-Roch-de-Mékinac à La Tuque, soit plus de 90 kilomètres de « route » nautique. D'ailleurs, les médias ont pu participer à une courte excursion alors qu'ils étaient invités à prendre place à bord d'embarcations et à expérimenter la rivière autour de Trois-Rives (Mattawin) avec l'aide de plaisanciers.

« *Le projet de rendre la rivière Saint-Maurice praticable par bateau est un rêve que nous caressons depuis longtemps. Nous avons la chance d'avoir chez nous l'une des plus belles rivières du Québec. Il est important de la faire découvrir aux plaisanciers. Toutefois, ce projet est beaucoup plus que de la navigation sur la rivière. C'est aussi un outil de développement pour nos municipalités. Vous avez pu le constater ces dernières années avec le nombre de nouvelles constructions qui arborent la rivière. C'est un beau projet de partenariat où l'expertise de chacun a permis de créer un outil de développement exceptionnel pour la Mauricie dont nous pouvons être très fiers* », souligne Normand Beaudoin, maire de la Ville de La Tuque.

« *C'est le projet structurant et porteur, qui encore aujourd'hui, amène un nouveau dynamisme au niveau touristique et économique pour la région de la Mauricie. Nous avons travaillé avec un comité de partenaires et des professionnels compétents qui ont démontré depuis trois ans qu'il est possible de naviguer sur la majestueuse St-Maurice en toute sécurité, en respectant les règles et les balises installées, bien sûr. Les municipalités s'organisent pour offrir des infrastructures d'accueil et on sent que le développement du territoire s'organise pour accueillir ce nouveau type de touristes. C'est un projet qui implique plusieurs intervenants et je les remercie de leur support année après année* », ajoute André Nollet, directeur général de *Tourisme Mauricie*.

C'est *BC2 + Groupe Synergis* qui a réalisé les études bathymétriques menant au balisage de la rivière Saint - Maurice en cartographiant la rivière, identifiant les zones à risque, déterminant les niveaux d'eaux et débits sécuritaires et en établissant des chenaux de navigation là où c'était problématique. La rivière compte plus de 300 bouées sur toute sa longueur, depuis St-Roch-de-Mékinac. Tous les plans de balisage ont été validés par les experts de la *Division des Aides à la navigation* de la *Garde côtière canadienne*.

« Je peux affirmer que le balisage de la rivière Saint-Maurice a été minutieusement planifié et qu'il s'agit d'un parcours sécuritaire. L'installation des bouées est planifiée à chaque début de saison et elles sont entretenues tout au long de l'été. Bien évidemment, il est très important de tenir compte des indications fournies par les bornes limnimétriques sur le parcours et de naviguer prudemment. C'est d'ailleurs le seul plan d'eau au Québec et au Canada qui présente, en plus des bouées, dix bornes limnimétriques, qui indiquent si la profondeur d'eau est sécuritaire pour les 10 kilomètres suivants la borne. Nous recevons quotidiennement des données de débit d'Hydro-Québec nous permettant de connaître le niveau de la rivière. », explique Philip Courchesne, vice-président chez BC2 + Groupe Synergis.

Le président de Nautique St-Maurice, Denis Lacerte, responsable des bouées sur la rivière et plaisancier pratiquant sur la majestueuse a, pour sa part, expliqué que « la rivière est praticable par les plaisanciers avec une certaine expérience. La conduite d'un bateau de plaisance demeure un art qu'il faut maîtriser. Les plaisanciers ayant des embarcations avec un tirant d'eau de 30 à 36 pouces et d'un maximum de 40 pieds de longueur peuvent circuler sur la rivière Saint-Maurice sans problème. La rivière n'est pas faite pour ceux qui veulent faire de la vitesse, d'autant plus qu'il y a trois rapides : Manigance, Mattawin et Croche sur le trajet et des secteurs où il faut naviguer lentement. Le site internet [www.navigaionstmaurice.com](http://www.navigaionstmaurice.com) permet d'ailleurs aux navigateurs de connaître, en tant réel, le niveau d'eau des différents secteurs de navigation et de planifier leur voyage en conséquence ».

Finalement, le maire de La Tuque, M. Normand Beaudoin, a tenu à rappeler que les plaisanciers sont bienvenus à La Tuque. « J'invite les plaisanciers de la région et d'ailleurs à venir découvrir les beautés de la rivière Saint-Maurice et à se rendre jusqu'à La Tuque. La municipalité a investi dans l'aménagement d'une nouvelle marina et elle est prête à recevoir une quinzaine de bateaux à la fois ».

Tourisme Haute-Mauricie rappelle, qu'en cas de bris d'équipement, d'évacuation, que le bateau doit être remorqué ou encore qu'un plaisancier éprouve un malaise et qu'il doit recevoir les premiers soins, que chaque ville ou MRC s'occupe de la section de rivière qui touche son territoire et que les services seront déployés rapidement.

Les plaisanciers intéressés à naviguer sur la rivière Saint-Maurice peuvent consulter le site [www.navigaionstmaurice.com](http://www.navigaionstmaurice.com) où ils retrouveront plein d'outils d'informations pertinentes concernant la navigation sur la rivière ainsi que des cartes interactives de la rivière.

**Source :**

David Duchesneau  
Tourisme Haute-Mauricie  
Tél. : 819 523-8200  
Courriel : [dduchesneau@ville.latuque.qc.ca](mailto:dduchesneau@ville.latuque.qc.ca)

**Information et gestion des entrevues :**

Steve Renaud  
BEAUDOIN relations publiques  
Bur : 819 840-2829, poste 302 | Cell : 819 698-3837  
Courriel : [steve@beaudoinrp.com](mailto:steve@beaudoinrp.com)

Cet événement est rendu possible grâce à

